

Les objectifs visés à travers la labellisation « E3D » : conduire une approche transversale à l'échelle de l'établissement tout entier, en établissant une continuité entre les enseignements, les actions et projets pédagogiques, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire (consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...), tout en s'ouvrant sur l'extérieur, notamment sur le territoire et ses acteurs, par le partenariat. **La démarche « E3D » se conjugue avec l'ensemble des éducations transversales, l'EDD, l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation artistique et culturelle ou encore l'EMI.**

INDICATEURS DE STRATEGIE E3D COLLEGES/LYCÉES	Affirmation d'un choix stratégique	Implication des personnels Apprentissages et formation	Qualité du lien collaboratif avec les partenaires	Engagement des élèves
Niveau 1 : <u>ENGAGEMENT</u> <i>-Première étape vers une démarche globale</i> <i>-Volonté de l'équipe de s'engager dans la démarche E3D</i> <i>-Démarche d'acculturation de tout l'établissement</i> <i>-Identification des axes d'évolution</i>	- Début de mise en œuvre d'une démarche commune E3D à travers plusieurs actions. - Au moins un projet éducatif E3D (action en démarche de projet à intérêt éducatif) est mis en œuvre chaque année. -La démarche E3D avec ses actions et son projet est inscrite dans le projet d'établissement. -Les action et le(s) projet(s) éducatif(s) concerne(nt) au moins un ODD identifié - Le CESCE participe au pilotage de l'EDD. - Des axes d'évolution pour aller vers une démarche globale sont identifiés. -Un réfèrent EDD est désigné.	-L'objectif de faire de l'établissement un lieu d'expérimentation pratique vers la transition écologique dans le cadre des ODD et de l'agenda 2030 est partagé par plusieurs personnes de différentes catégories de personnels volontaires pour s'engager. - Les ODD sont abordés en classe dans plusieurs disciplines et sur plusieurs niveaux. - Le(s) contenu(s) du/des projets (s) EDD est/sont explicitement articulé(s) avec des contenus disciplinaires. - Des personnels savent exprimer leurs besoins de formation en EDD et sur la démarche E3D.	- Au moins un partenaire extérieur à l'établissement – qui peut être la collectivité territoriale de rattachement - participe au(x) projet(s)/actions EDD. - L'intervention du partenaire auprès des élèves est co-construite avec les enseignants.	- Les élèves participent à des actions concrètes qui cherchent à aller au-delà des simples éco-gestes. - Ils produisent des supports de restitution du projet ou des ressources pour l'établissement. - Les élèves sont conscients d'enjeux de développement durable des actions et projets menés. - Des éco-délégués sont élus. -Ils mènent une ou des actions avec 1 ou des adultes référents
Niveau 2 : <u>APPROFONDISSEMENT</u> <i>-Une stratégie EDD est mise en œuvre dans l'établissement.</i> <i>-Les projets portent l'établissement vers une gestion plus durable et un changement dans les modes de fonctionnement et les comportements.</i> <i>La performance de l'établissement est améliorée.</i>	- Il existe un comité de pilotage l'EDD, associant les écodélégués, qui définit, actualise et coordonne un plan d'actions de l'établissement en lien avec le CESCE. -La démarche E3D est élaborée par des groupes de travail thématiques. -Le COPIL EDD réalise un bilan annuel et une évaluation du plan d'actions. - Les actions menées sont valorisées et publiées par des canaux de la	-Plusieurs catégories de personnels sont impliquées dans la démarche (gestion, entretien, enseignement, vie scolaire...). -La démarche s'appuie sur un plan de formation pluriannuel des personnels engagés, tant sur le plan technique que sur le plan éducatif ou disciplinaire -Les actions mobilisent différents champs disciplinaires ou de formation et développent des compétences citoyennes. - Il existe plusieurs projets éducatifs qui convoquent plusieurs ODD mis en relation.	-Le partenariat est diversifié et consolidé au-delà d'une année scolaire. - L'intervention des partenaires participe au développement de compétences EDD. - Les parents d'élèves peuvent être sollicités.	- Le plus grand nombre des élèves est investi dans le plan d'actions : des occasions concrètes leur permettent de comprendre les enjeux du développement durable. -Les élèves agissent pour changer les modes de fonctionnement de l'établissement et les comportements. -Les écodélégués de classe et d'établissement sont élus et

<i>-L'engagement des élèves et la formation des adultes sont prioritaires.</i>	communication interne et externe de l'établissement. - Il existe un référent EDD reconnu dans sa fonction par une lettre de mission voire une IMP. Il est en lien avec au moins un autre référent de l'établissement.	-Les projets et actions EDD intègrent l'évaluation de compétences EDD chez les élèves.	- En matière d'EDD, des liens sont construits avec des écoles et/ou des collèges de secteur.	acteurs dans les instances de l'E3D. -Les écodélégués sont à l'initiative de projets EDD, engagés et investis. -Ils sont soucieux de représenter et informer leurs camarades (diagnostic et communication).
Niveau 3 EXPERTISE <i>La démarche E3D fait partie intégrante du pilotage de l'établissement</i> <i>Une stratégie de pérennisation de la démarche est mise en place qui assure la continuité des projets.</i> <i>Les projets menés sont remarquables et transférables.</i> <i>Le fonctionnement de l'établissement est modifié et l'amélioration de ses performances lui permet d'afficher sa contribution à un développement durable</i> <i>L'établissement rayonne sur son territoire.</i>	- En lien avec les CESCE, le comité de l'EDD organise les plans d'action avec les élèves éco-délégués et les partenaires selon des axes prioritaires identifiés pour améliorer la performance de l'établissement en matière environnementale et la réussite des élèves. - Un projet de déploiement pluriannuel est mis en place pour couvrir le plus grand nombre des ODD. - L'établissement communique sur ses actions et ses projets en interne et en externe à l'échelle de son territoire et de l'académie. - Une stratégie de pérennisation de la démarche et de continuité des projets est mise en place. -La contribution de l'EDD à l'amélioration de la performance de l'établissement (climat scolaire, réussite des élèves...) est mesurée. -Le(s) référent(s) EDD travaille(nt) à des projets croisés et communs avec les autres référents de l'établissement.	- Un travail d'équipe inter-catégoriel est installé sur les questions d'EDD. - La majorité des personnels est mobilisée régulièrement pour faire vivre la démarche E3D. - Toutes les catégories de personnels se forment à l'EDD. - Les projets et actions EDD sont remarquables et couvrent plusieurs ODD selon une approche systémique. - Les équipes identifient et évaluent les compétences EDD notamment citoyennes que les élèves développent dans les projets. Le débat argumenté a toute sa place. - Au moins une action ou un projet prend en compte l'ouverture européenne et internationale. - La construction chez les élèves d'une citoyenneté européenne et/ou mondiale est visée.	-Les partenaires sont pluriels et leurs rayons d'action sont divers (locaux, régionaux, nationaux, internationaux). -Des conventions pérennisent les partenariats majeurs. -Des partenaires participent au COPIL EDD donc à la démarche de l'établissement. - Des actions ou projets communs avec les écoles ou les collèges du secteur sont construits et participent à la liaison école-collège et/ou collège-lycée ainsi qu'à une progressivité des apprentissages en EDD de la maternelle à la Terminale.	- Tous les élèves sont impliqués dans l'EDD au cours de leur scolarité dans l'établissement. - Les élèves sont engagés dans des actions remarquables. - Les élèves sont conscients qu'ils sont acteurs de l'amélioration de la performance de leur établissement en matière de DD. Ils savent décrire et expliquer cette amélioration. - Les initiatives et les réalisations des élèves, en particulier des éco-délégués, sont encouragées, valorisées et prise en compte pour participer à l'évolution de la politique E3D de l'établissement. - Les éco-délégués élaborent et s'engagent dans des actions remarquables qu'ils évaluent.